

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 859 autorisant le transfert des restes mortels de M. Bruno (Paul), ex employé à la Compagnie des Messageries Maritimes

n° 859

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO  
n° 11 du 01/10/1951

Date de publication  
15 septembre 1951

Date du numéro  
1 octobre 1951

### TEXTE INTÉGRAL

Les restes mortels de M. Bruno (Paul), ex-employé à la Compagnie des Messageries Maritimes, décédé en mer le 28 juin 1951, et se trouvant actuellement dans le dépositaire du cimetière de Djibouti, seront transférés au cimetière du Canet, ville de Marseille. Les dépenses afférentes au transfert des restes mortels du défunt jusqu'au lieu de l'inhumation seront supportées par la Compagnie des Messageries Maritimes.